



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STHR - Philosophie - Session 2022

Correction de l'épreuve de Philosophie

Baccalauréat Technologique - Session 2022

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 4

Correction des questions de l'option n°1

A. Éléments d'analyse

1. Expliquer la prétention à « connaître les choses par l'entendement des autres hommes » et donner des exemples.

La prétention à « connaître les choses par l'entendement des autres hommes » consiste à accepter des vérités ou des connaissances non pas basées sur la compréhension personnelle, mais sur l'adhésion aux idées d'autrui. Il s'agit de prendre pour acquis les opinions et les savoirs transmis par d'autres sans les interroger ni les comprendre.

Exemples :

- Accepter une théorie scientifique simplement parce qu'elle est énoncée par un expert reconnu, sans avoir effectué soi-même des recherches ou des expériences.
- Suivre des préceptes philosophiques d'un penseur célèbre sans en analyser les fondements ou la logique.

Réponse : La prétention consiste à suivre sans critiquer les savoirs d'autrui, menant à des connaissances superficielles.

2. Pourquoi, d'après l'auteur, adopter les opinions d'autrui ne saurait-il constituer une « véritable science » ?

Selon l'auteur, adopter les opinions d'autrui ne constitue pas une « véritable science » car il ne s'agit pas d'une compréhension profonde ou d'une connaissance fondée sur des preuves et des réflexions personnelles. Cette approche ne permet pas de confronter les idées, d'examiner leur validité, ou de développer son propre raisonnement.

Réponse : Adopter les idées d'autrui sans examen n'engendre pas de compréhension véritable et limitante pour le développement intellectuel.

3. Expliquer : « dans les sciences, chacun n'est riche que de ses connaissances réelles, celles dont il comprend lui-même les fondements. »

Cette phrase signifie que la valeur de la connaissance réside dans la capacité à comprendre et à analyser ses fondements. La véritable richesse intellectuelle provient de l'apprentissage actif et critique, plutôt que de la simple accumulation d'informations reçues passivement.

Réponse : La richesse intellectuelle est liée à la compréhension personnelle des concepts scientifiques plutôt qu'à la mémorisation des idées d'autrui.

B. Éléments de synthèse

1. Quelle est la question à laquelle l'auteur tente ici de répondre ?

L'auteur tente de répondre à la question de la valeur des connaissances acquises par l'intermédiaire d'autrui par rapport aux vérités que nous découvrons et comprenons par nous-mêmes.

Réponse : L'auteur interroge la légitimité de se fier aux opinions d'autrui dans l'acquisition de connaissances.

2. Dégager les différents moments de l'argumentation.

Les différents moments de l'argumentation sont :

- Critique de la simple acceptation des opinions d'autrui.
- Importance de la compréhension personnelle pour acquérir des connaissances réelles.
- Distinction entre des connaissances basées sur le respect d'un auteur et des connaissances fondées sur une réflexion personnelle.

Réponse : L'argumentation se construit autour de la critique de la réception passive des savoirs et de l'importance d'une compréhension personnelle.

3. Dégager l'idée principale du texte.

L'idée principale du texte est que la véritable connaissance ne peut être acquise que par l'analyse et la compréhension personnelle, et non par l'acceptation aveugle des opinions d'autrui.

Réponse : La véritable connaissance provient de l'esprit critique plutôt que de l'adhésion passive aux idées d'autrui.

C. Commentaire

1. Quelle valeur faut-il accorder, dans le domaine de la connaissance, à l'autorité d'autrui ?

Dans le domaine de la connaissance, l'autorité d'autrui doit être valorisée avec prudence. Elle peut servir de point de départ pour l'exploration de nouvelles idées, mais ne doit jamais remplacer notre capacité à analyser et critiquer. Les autorités doivent être considérées comme des ressources, et non comme des vérités absolues.

Réponse : L'autorité d'autrui doit être respectée avec discernement, mais sans renoncer au questionnement critique.

2. Quelle est la différence entre une opinion vraie et une véritable connaissance ?

Une opinion vraie peut être une croyance dont la véracité peut être confirmée par des faits, mais elle reste sujette à l'interprétation et à la validation extérieure. En revanche, une véritable connaissance est une conviction fondée sur une compréhension et une analyse rigoureuses, solidement ancrées dans l'expérience personnelle et le raisonnement critique.

Réponse : L'opinion vraie est validée extérieurement, tandis que la véritable connaissance repose sur la compréhension et l'analyse personnelle.

| Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps** : Allouez une durée précise à chaque question pour éviter de vous attarder sur une seule partie.
- **Structuration** : Utilisez des paragraphes clairs et des transitions pour guider le lecteur à travers votre raisonnement.
- **Soutien de références** : Appuyez vos réponses avec des citations du texte pour montrer votre compréhension et valider vos propos.
- **Critique personnelle** : N'hésitez pas à amener votre réflexion personnelle sur les thèmes abordés dans le texte.
- **Relecture** : Prenez le temps de relire votre copie pour corriger les incohérences ou les erreurs grammaticales.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.